

DIM 23 OCTOBRE

FOIRE D'AUTOMNE

ANIMATION/MANOEUVRE POMPIERS A 11 H

ANIMATION MUSICALE DE 14 H A 16 H

**PRESSAGE DE
POMMES 15 H 30**

**CHATEAU
GONFLABLE
PROMENADE EN
PONEYS**



**CONCOURS DE DESSERTS A BASE DE
POMMES**

**Apportez vos desserts sur la Foire
jusqu'à 13 h**



**DIAPORAMA SUR
LES CHAMPIGNONS
DES BOIS ET
ECHANGES AVEC
Robert MORICE A
10 H 30 ET 14 H 30**



De 10 h à 18 h

**Aux abords du plan d'eau et en salle
Buvette et restauration sur place
(galettes et crêpes)**

ENTREE GRATUITE

En ce début d'automne, je souhaitais revenir sur 2 sujets en lien avec l'actualité de ces dernières semaines. Il s'agit de la situation du lac et des vols.

Beaucoup se sont souciés à juste titre de la situation du lac. Cela montre l'intérêt porté à notre plan d'eau. Son niveau très bas et jamais connu jusqu'alors est dû d'une part à la sécheresse. L'évaporation de juillet a été importante, mais ce n'est pas l'élément essentiel. Cette sécheresse et ce manque d'eau ont eu un impact sur les 3 cours d'eau à sec ou presque qui n'alimentaient plus le lac. Nous n'avions plus d'entrée d'eau mais toujours une sortie côté du déversoir.

C'est la raison pour laquelle, nous avons décidé de colmater la sortie d'eau afin de préserver la vie aquatique. D'autre part, certaines personnes ne comprenaient pas pourquoi on ne profitait pas de ce niveau très bas pour curer le lac. La raison est simple : nous n'avons pas les autorisations. Ce type de demande de travaux est très encadré avec différentes études à transmettre et des délais d'instruction parfois plus longs que prévus. C'est le cas pour les travaux du lac.

Certaines collectivités ont décidé de supprimer leur plan d'eau. Ce n'est pas le choix que nous avons fait à Réguiny et il faut accepter cette situation. En toute logique, les travaux pourront être réalisés en 2023.



Jean-Luc LE TARNEC

Le second sujet concerne les vols. Notre secteur entre autres les communes de Pleugriffet et Réguiny ont été touchées ces derniers temps par les vols chez l'habitant ou l'entreprise. Ces vols de nuit en l'absence des habitants sont inquiétants et sont surtout traumatisants pour les personnes concernées. Il va bien falloir que ces individus soient arrêtés. La gendarmerie y travaille, la solidarité entre voisins existe mais la surveillance reste compliquée et l'infraction est malheureusement toujours constatée après coup.

Cette impuissance ne doit pas pour autant nous empêcher d'agir. Même s'il n'y a pas de solution miracle, une première action, par l'opération « voisins vigilants » en relation avec la gendarmerie va être étudiée. Ce point sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal et repris avec bien sûr d'autres sujets lors d'une **réunion publique le samedi 19 novembre à partir de 10 h 30 à la salle multifonctions** à laquelle vous êtes toutes et tous conviés.

AVIS DE LA MAIRIE

ARRÊTÉ DE LIMITATION DE VITESSE

un arrêté de limitation de vitesse a été pris sur la voie communale n°6 de "Coëtdrien" à "Pont d'à Bas". Cette portion de voie est désormais limitée à 50 km/h.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Depuis le 1er octobre et jusqu'au 31 mars, la déchetterie de Kerorien en Crédin est ouverte :

- Le lundi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h à 17 h 00,
- Les mardi, mercredi, jeudi et Vendredi de 14 h 00 à 17 h 00,
- Le Samedi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Les jeunes gens nés en octobre, novembre et décembre 2006 sont invités à se présenter en Mairie dès qu'ils auront atteint l'âge de 16 ans.



NETTOYAGE CIMETIÈRE

Cette année, le sablage du cimetière sera réalisé en amont par les services techniques évitant ainsi l'éventuelle projection de sable sur les concessions fraîchement nettoyées. Ainsi il devrait être terminé pour le mercredi 26 octobre.

Pour votre information, l'arrêté de sécheresse est toujours d'actualité, aussi nous vous remercions d'utiliser l'eau à bon escient pour le nettoyage.

REPAS DE NOËL

Le repas du CCAS aura lieu le SAMEDI 26 NOVEMBRE au restaurant "Jo & Carmen" à 12 h. Les personnes âgées de 75 ans et plus recevront prochainement une invitation. Celles ne pouvant y assister recevront un bon d'achat.

VENTE SAPINS DE NOËL

M. et Mme YVENAT nous font savoir, que contrairement aux années passées, il n'y aura pas de vente de sapins de Noël à leur domicile.

MAIRIE
02.97.38.66.11
MAIRIE@REGUINY.BZH

HORAIRES D'OUVERTURE
LUNDI
14 H - 16 H
MARDI, JEUDI ET VENDREDI
8 H 30 - 12 H 30 ET 14 H - 16 H
MERCREDI
8 H 30 - 12 H 30
SAMEDI
8 H 30 - 12 H 00

PERMANENCES DU MAIRE
ET DES ADJOINTS :
SUR RENDEZ-VOUS.

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE :
SUR RENDEZ-VOUS
TÉL : 02 97 69 54 65

CONCILIATEUR DE JUSTICE :
LE 1ER MARDI DE CHAQUE MOIS DE
10 H A 12 H SUR RENDEZ-VOUS
TÉL : 02 97 38 66 11

LA POSTE
HORAIRES D'OUVERTURE
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 9 H À 12 H
DÉPART DU COURRIER TOUS LES JOURS
À 15 H
LE SAMEDI À 11 H 30
TÉL. 02.97.07.10.64



PARUTION DU PROCHAIN
BULLETIN MUNICIPAL
FIN DÉCEMBRE 2022

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉLIVRÉES

- 19/07 - OPEN ENERGIE, 10 Le Roscoët Fily, installation de 10 panneaux photovoltaïques
- 19/07 - Dylan LECLERCQ, 10 Rue Anne de Bretagne, changement de destination sans modification de l'aspect extérieur
- 03/08 - Graham MASSON, 10 Bonvallon, pose d'un châssis de toit
- 03/08 - Jean-Yves LE TESTE, 2 Rue de la Piscine, rénovation d'un garage existant et extension
- 25/08 - Fabienne JOANNIC, René AUCLAIRE, 13 Allée des Primevères "Résidence Le Clos Neuf", clôture
- 09/09 - Romain QUÉMAT, 8 Rue Jean-Pierre Calloc'h, isolation thermique par l'extérieur
- 16/09 - Laetitia REY, 12 Le Roscoët Fily, création d'une baie vitrée
- 24/09 - André STEVANT, 19 rue Anne de Bretagne, remplacement des menuiseries et de la toiture
- 26/09 - Trevor DAVIES, 10 La Croix GUILLARD, construction d'une véranda sur une terrasse existante
- 30/09 BOUYGUES TELECOM, Stade de la Belle Aurore, implantation d'un pylône treillis galvanisé de 30 m
- 06/10 - Bretagne Sud Habitat, Résidence Le Clère, ravalement des façades et peinture des portes et portails des garages



PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS

- 12/07 - de LONGEAUX Nicolas, 2 Porhman, réfection de la couverture du pavillon central du château
- 29/07 - Commune de Régigny, Rue Saint Clair, création d'un local de rangement à la salle des sports
- 21/09 - SAS AGES ET VIE HABITAT, Rue Duguesclin, construction de 4 logements collectifs

NAISSANCES

10/07 - Raisa-Maria PORCOS,
2 Rue des Korrigans

19/06 - Louna MARTEIL,
22 Rue de la Belle Aurore

19/09 - Ambre LORILLE,
16 Bis Rue de la Belle Aurore

ETAT CIVIL

MARIAGES

- 13/08 - Nicolas AUDO, Chauffeur routier et Emilie NOUËT, assistante maternelle domiciliés 14 Résidence de la Perrière
- 20/08 - David THETIOT, intérimaire et Laurie PETIT, mère au foyer, domiciliés 12 Rue Anne de Bretagne

DÉCÈS

- 03/08 - Anne Marie LE FLOCH veuve DANET, 94 ans, domiciliée 2 Rue Guy Ropartz
- 14/08 - Marie-Paule GAVAUD veuve BUSSON, 78 ans (acte de décès transcrit en Mairie de Crédin)
- 27/08 - Yvette LAMOUR veuve LE BRETON, 83 ans, domiciliée 19 Rue de la Belle Aurore
- 28/08 - Albert OLIVO, 88 ans, domicilié "Bonvallon"
- 16/09 - Gilles BERTHELOT, 65 ans, domicilié 10 Q. Rue Lamennais
- 05/10 - Fiona HERVIO, 32 ans, domiciliée 9 Bel Air



DÉCÈS EXTÉRIEURS

- René LE GRAVIER né à Régigny le 10 avril 1933 est décédé à Séné le 20 juillet 2022
- Marie Esther JOUANNO née à Régigny le 7 juillet 1935 est décédée à Loudéac le 23 août 2022
- Anne JÉHANNO née à Régigny le 16 août 1931 est décédée à Vaison-la-Romaine (Vaucluse) le 29 septembre 2022.

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 28 juin à 19 heures 15 minutes, le conseil municipal légalement convoqué le 16 juin 2022, s'est réuni en séance publique à la mairie de Réguiny, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LE TARNEC, Maire.

Etaient présents : MM. Jean-Luc LE TARNEC, Sophie CAILLERE, Cédric JOSSO, Corine LAMOUR, Thierry LE STRAT, Thomas BONNIN, Karine BULEON, Laëtitia DANO, Lydia GUEHENNEUX, Jean GUILLO, Jean-Michel LETELLIER, David MICHARD, Corentin PEDRO, Sophie PETRO, Wilfried POTEL, Sandra ROBERT, Anne TANGUY, Emmanuelle TENIER.

Absents excusés représentés : Didier GALERNE pouvoir à Jean GUILLO.

Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 18 Votants : 19

Secrétaire de séance : Emmanuelle TENIER

TRANSACTIONS DE TERRAINS

Monsieur le Maire présente les demandes d'acquisition des terrains suivants au lotissement « Résidence le Clos Neuf »

o M. et Mme HATCHI Maximin – Lot n°7 d'une contenance de 518 m²

o M. COLIN Guillaume et Mme REMY Adeline – Lot n°8 d'une contenance de 471 m²

o M. DEMAGEAUX Nathan et Mme LE MARTELOT Marie – Lot n°32 d'une contenance de 637 m²

Par ailleurs, M. Christophe PERSONNAZ, acquéreur du lot n°39 s'est désisté.

Le Conseil Municipal approuve.

FINANCEMENT DU GROUPE SCOLAIRE

Monsieur le Maire présente le plan de financement prévisionnel du projet de construction du groupe scolaire.

Afin de financer cette opération, trois organismes bancaires ont été consultés pour la réalisation d'un prêt à hauteur de 900 000 €.

Après examen des propositions, il est proposé de retenir la Banque des Territoires pour un prêt de 900 000 € au taux fixe de 1,76 % sur une durée d'amortissement de 20 ans.

Le Conseil Municipal valide.

SUBVENTION SORTIE SCOLAIRE

L'amicale laïque de l'école publique sollicite une subvention pour financer le voyage scolaire à Brocéliande.

M. Cédric JOSSO, Adjoint au Maire, propose de leur octroyer une aide de 20 €/élève réguinois soit un montant de 500 €.

Le Conseil Municipal accepte.

CIMETIERE : PROJET ESPACE SOUVENIR

A ce jour, les cendres sont dispersées sur un espace engazonné.

Par respect pour les défunts et leurs familles, un projet d'espace souvenir a été étudié avec l'installation d'un pupitre sur lequel les noms des défunts seront gravés et une stèle carrée à sa base dans laquelle les cendres pourront être dispersées.

La proposition des pompes funèbres LAMOUR d'un montant de 2 879,17 € HT est retenue.

DIVERS TRAVAUX

• Logement rue Anne de Bretagne

Mme Sophie CAILLERE présente les devis pour des travaux de réfection des peintures du logement communal rue Anne de Bretagne.

La proposition de l'entreprise JOANNIC Peinture est retenue pour un montant de 4 856,40 € HT.

• Voirie et curage de fossés

Trois entreprises ont été consultées pour la réalisation des travaux de curage de fossés.

La proposition de la SARL COUESPEL est retenue pour un montant de 9 225 € HT.

Suite aux récentes inondations rue Lavoisier, il est décidé d'effectuer des travaux pour améliorer les écoulements des eaux pluviales (reprise d'aco drain, pose d'avaloirs) devant les propriétés de M. et Mme GOULARD et M. et Mme LE BRIS Roland.

Le devis d'EUROVIA est retenu pour un montant de 3 961,65 € HT.

• Etude complémentaire - Aménagement du lac

Dans le cadre du dossier de demande d'autorisation environnementale, les services de la DDTM demandent de leur fournir un diagnostic faune flore.

Le cabinet DERVENN effectuera cette mission pour un montant de 4 450 € HT.

Cette demande complémentaire retarde les travaux d'aménagement qui ne pourront être réalisés qu'en 2023.

• Radiateurs salle omnisports

L'entreprise ROQUET, titulaire du marché relatif à l'installation d'une chaufferie bois à la salle omnisports, se chargera de remplacer deux radiateurs pour un montant de 3 643,50 € HT.

EXTRAIT RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AOÛT 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 25 août à 19 heures, le conseil municipal légalement convoqué le 10 août 2022, s'est réuni en séance publique à la mairie de Réguiny, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LE TARNEC, Maire.

Etaient présents : MM. Jean-Luc LE TARNEC, Sophie CAILLERE, Cédric JOSSO, Corine LAMOUR, Thomas BONNIN, Karine BULEON, Didier GALERNE, Lydia GUEHENNEUX, Jean GUILLO, Jean-Michel LETELLIER, David MICHARD, Sandra ROBERT, Emmanuelle TENIER.

Absents excusés représentés : Laëtitia DANO pouvoir à Lydia GUEHENNEUX, Sophie PETRO pouvoir à Didier GALERNE, Anne TANGUY pouvoir à Sandra ROBERT, Wilfried POTEL pouvoir à Jean-Luc LE TARNEC, Corentin PEDRO pouvoir à Thomas BONNIN.

Nombre de conseillers en exercice : 18 Présents : 13 Votants : 18

Secrétaire de séance : Sandra ROBERT

RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES : AMÉNAGEMENT RUE DE LA FONTAINE

Les travaux d'aménagement de la rue de la Fontaine ont fait l'objet d'une mise en concurrence en procédure adaptée. Sept offres ont été déposées et examinées par la commission d'appel d'offres en réunion du 21 juillet 2022.

Après vérification et examen des plis par le cabinet NICOLAS, Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise PIGEON d'un montant de 178 889,50 € HT.

Le Conseil Municipal valide.

RÉSULTAT DE LA CONSULTATION : LOCAL RANGEMENT SALLE OMNISPORTS

Monsieur le Maire présente les différentes propositions reçues pour les travaux de construction d'un local de rangement à la salle omnisports.

Le Conseil Municipal retient les entreprises suivantes sous réserve du rapport d'analyse du cabinet LBL & associés :

Lot 1 - VRD - Démolition - Gros Oeuvre	Entreprise JEGAT Alexandre	43 832.84 € HT
Lot 2 - Charpente bois	ACM	2 707.00 € HT
Lot 3 - Couverture bac acier	ABTT	8 311.50 € HT
Lot 4 - Serrurerie	LORANS LAMOUR	1 825.00 € HT
Lot 5 - Peinture - Ravalement	L'ATELIER DE DAMIEN	2 484.77 € HT
Lot 6 - Electricité	JB ELECTRICITE	750.00 € HT
TOTAL HT	59 911.11 €	

POSTE ADJOINT AUX TRAVAUX

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de M. Thierry LE STRAT de son poste d'adjoint et de conseiller municipal, par courrier du 29 juillet 2022. Cette démission a été acceptée par le Préfet en date du 12 août 2022.

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant d'un adjoint,

Le Conseil Municipal procède à la désignation du 4ème adjoint au Maire au scrutin secret à la majorité absolue :

M. Jean-Michel LETELLIER se porte candidat.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour du scrutin

Nombre de votants : 18

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 18

Nombre de bulletins blancs et nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 17

Majorité absolue : 9

M. Jean-Michel LETELLIER a obtenu 17 voix et est désigné en qualité de 4ème adjoint au Maire de Réguiny.

GRATIFICATION STAGIAIRE

Mme Virginie OXARANGO a effectué un stage au sein des services de la mairie du 19 avril au 8 juillet 2022 dans le cadre de sa formation « diplôme universitaire administration territoriale ».

Au vu du travail accompli, Il est proposé de lui verser une gratification d'un montant de 300 € net.

Le Conseil Municipal approuve.

INSTALLATION D'UNE CHAUFFERIE BOIS : AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX

Monsieur le Maire donne lecture de l'avenant n°3 portant sur le montant du marché de travaux suite à l'exécution de travaux modificatifs.

- . Montant HT initial : 127 500,00 €
- . Avenant n°1 : 5 299,88 €
- . Avenant n°2 : 3 087,39 €
- . Avenant n°3 : 1 876,00 €
- . Nouveau montant HT : 137 763,27 €

Le Conseil Municipal accepte cet avenant d'un montant de 1 876 € HT.

CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Suite à la décision de Mme Michelle EBRARD de ne pas renouveler son contrat au sein du pôle restauration, Mme Valérie COBIGO est recrutée en tant qu'agent contractuel du 1er septembre au 31 décembre 2022.

Mme Michelle EBRARD continuera à assurer les cours d'anglais à raison de 2,5 h/semaine.



INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

• Nettoyage terrain « La Croix Guillard »

Le terrain exploité par Joël LE DEIT nécessite un nettoyage (nettoyage talus, alignement des souches, création talus).

Deux entreprises ont été consultées :

- SARL Couespel 4 000 € HT
- SAS Corrignan 2 070 € HT

La proposition de l'entreprise Corrignan est retenue.

• Travaux de PATA

Deux entreprises ont été consultées :

- TP Philippe 16 750 € HT
- Pigeon Bretagne 18 500 € HT

La proposition de l'entreprise TP Philippe est retenue sous réserve du délai d'exécution des travaux.



LE RÉGUINY INFOS ÉVOLUE

La commission information et communication de la commune a fait le choix d'une nouvelle charte graphique pour les prochains bulletins municipaux.

En effet, ces Réguiny Infos, nouveaux formats devraient ainsi être pourvus de plus d'images en lien avec notre actualité et seront évolutifs en fonction des thèmes. Bien entendu, nous resterons attentifs à vos suggestions pour améliorer encore celui-ci.

D'ici quelques mois, le site internet évoluera également dans cette perspective.

Nous profitons de ce petit encart pour remercier Anne-Marie pour la réalisation du bulletin, l'équipe des bénévoles pour le pliage et les commerçants pour la distribution.

DU NOUVEAU AU CRANO - RENCONTRE AVEC ANTONY PORTEBOEUF

En juillet, Christine Le Bot fermait sa pension de famille au Crano après avoir vendu sa propriété à Monsieur et Madame Antony Porteboeuf, mandataires immobiliers.

Pouvez-vous vous présenter ?

Après avoir été cadre à Lorient chez Naval Group, j'ai décidé de m'orienter vers l'immobilier dans la région lorientaise. Ma femme exerce la même profession. Nous avons tous deux envie de vivre à la campagne, d'avoir du terrain et des animaux, des logements indépendants pour créer des gîtes de France. Nous avons eu un coup de cœur en juillet pour cet ensemble immobilier qui correspondait à toutes nos attentes. Nos jumeaux, un garçon et une fille, ont fait leur entrée en 3ème au collège de Rohan et ils ont été très bien accueillis le jour même. Ils nous ont remerciés plusieurs fois de nous être installés ici.

Quel est le métier du mandataire immobilier ?

Nous faisons le même travail qu'un agent immobilier mais nous travaillons avec le réseau « Propriétés privées » dont le siège est à Vertou (44). Je m'occupe de deux branches, l'une résidentielle avec la vente de maisons, appartements et terrains (j'en ai un grand à vendre sur le secteur) et l'autre professionnelle avec la vente de murs commerciaux et fonds de commerce. Je prospecte sur Régigny, Radenac, Pleugriffet, Josselin et ma femme sur Moréac, Locminé voire Naizin et Rohan.

Qu'apporterez-vous à vos futurs clients ?

Je souhaite me faire connaître auprès des vendeurs et acheteurs et donner des conseils (y compris de déco), informations, prix du marché, projets possibles. Je souhaite apporter une vraie écoute et m'adapter à chaque projet.

Vous avez évoqué la création de gîtes de France, quelles sont vos intentions ?

En ce moment, nous rafraîchissons la maison principale. En 2023, nous espérons ouvrir trois T2 avec cuisine au 1er étage de la dépendance. Selon l'avancement des travaux et du budget, nous aimerions créer des chambres avec une cuisine commune et une salle qui pourrait être salle de séjour ou salle de réunions pour des entreprises ou des randonneurs. Nous aimons les belles décorations, chaleureuses, naturelles. Nous avons aussi choisi ce lieu car nous pourrions avoir des animaux, poules, chiens, chats.

Nous pensons faire venir les touristes car beaucoup de beaux endroits sont à découvrir ici. Nous les accueillerons avec un panier garni de produits du coin et les inciterons à consommer à proximité.

Qu'appréciez-vous encore dans votre nouvel espace de vie ?

La présence des arbres et de deux écureuils que nous voyons tous les matins.

Coordonnées d'Antony Porteboeuf, portable : 06 17 62 77 68 / mail : a.porteboeuf@proprietes-privées.com



UN COUVREUR A RÉGUINY

Après avoir exercé de nombreuses années en tant que salarié, Rudy HOËLLARD s'est installé à son compte le 1er septembre sur notre commune, motivé par les perspectives de travail à proximité.

Natif de Radenac, il habite Régigny depuis 12 ans avec sa femme Elodie, coiffeuse à Pleugriffet. Ils ont trois filles de 11, 9 et 6 ans.

L'activité commence fort et un salarié viendra le seconder début novembre.

Rudy HOËLLARD propose tous travaux de couverture : neuf, rénovation, démoussage, pose de vélux, ramonage.

Contacts : 07.88.08.24.99 couverture-hoellard@hotmail.com



WEST CLÔTURES ET SERVICES ASSOCIÉS

West Clôtures est une nouvelle entreprise dirigée par Pierre-Louis Gaboriau, Réginois depuis deux ans. Par goût pour la vie en plein air, ce natif de Languidic a choisi une formation dans le montage de toutes structures extérieures en bois, aluminium, pvc et propose la pose de clôtures, carports, pergolas, portails, grillages, murs en parpaings... Vous pouvez découvrir ses réalisations en allant sur son site internet westclotures.fr régulièrement mis à jour.

Il peut aussi répondre à des demandes d'aménagement de jardin et de piscine car il coopère avec son beau-frère paysagiste.

Pierre-Louis Gaboriau est joignable au 06.52.77.25.41 ou par mail : westclotures@gmail.com





Réguinoises, Réguinois, merci d'avoir répondu si nombreux à notre enquête, vous êtes autant de femmes que d'hommes à l'avoir complétée.

Vous êtes 12 % âgés de 7 à 25 ans, 30 % de 26 à 45 ans, 36 % de 46 à 65 ans, 22 % de 65 ans et plus. La moitié des réponses nous est parvenue en version papier, l'autre via internet.

Le premier constat est que la vitesse est un souci pour beaucoup et qu'elle est souvent excessive aussi bien dans le bourg que dans les villages. Les relevés des radars placés à différents endroits le confirment.

Vous êtes 65 % à souhaiter une limitation à 30 km/h dans le bourg et tout autant à désapprouver une priorité à droite. Vous êtes 72 % à trouver que les accès aux écoles sont sécurisés. Les taux de réponses aux autres questions sont nettement moins significatifs.

Nous tiendrons compte des observations faites pour les futures réalisations.

En ce qui concerne le cadre de vie, vous trouvez le bourg, la base de loisirs et le pôle santé agréables. Vous voyez aussi des améliorations à y apporter notamment dans le bourg et au lac. Le bourg et la base de loisirs font parties des projets de la municipalité dans le cadre de la revitalisation du bourg et des travaux au lac.

Nous aurons donc l'occasion d'échanger sur les améliorations à apporter.

Vous appréciez les rues fleuries et notez aussi que des mauvaises herbes poussent sur les trottoirs. Concernant les trottoirs en bordure des maisons, à chacun d'être compréhensif et d'entretenir suivant ses possibilités, ses abords. Par ailleurs, vous remarquez l'impossibilité d'emprunter certains trottoirs à cause de haies non entretenues et de voitures qui y sont garées. C'est un sujet que nous évoquons régulièrement.

Nous rappelons à nouveau l'obligation d'entretenir ses haies et de garer les voitures sur les parkings à proximité afin que les piétons n'aient pas à circuler sur la route.

En conclusion, l'enquête nous montre des points à améliorer sur l'infrastructure routière et notre comportement pour limiter la vitesse mais aussi que le cadre de vie est agréable et qu'il nous revient de l'entretenir.

PERMANENCE ADIL DU MORBIHAN

L'agence départementale d'information sur le logement du Morbihan offre une information gratuite, neutre et complète sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement.

Cette information avant tout préventive permet à l'usager de mieux connaître ses droits et ses obligations, les solutions adaptées à son cas particulier. Il est ainsi en mesure de faire un choix éclairé, de mieux prendre en charge son projet ou de régler ses difficultés d'accès ou de maintien dans son logement.

L'ADIL est agréée par le ministère chargé du logement.

Ses trois missions :

- L'information des ménages sur toutes les questions de logement,
- L'observation des marchés de l'habitat et des pratiques,
- Le repérage, l'accompagnement et l'orientation des publics en difficulté.

Pour une information simple ou un renseignement ponctuel, chaque jour, les conseillers de l'ADIL assurent une permanence téléphonique et répondent à vos questions logement, du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 18 h au 02.97.47.02.30

Pour rencontrer le conseiller juriste de l'ADIL lors de la permanence assurée à Pontivy, dans les locaux de Pontivy Communauté, 1 Place Ernest Jan :

- 1er, 3ème et 5ème lundis de chaque mois, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
- 2ème et 4ème lundis matins de chaque mois, de 9 h 30 à 12 h 15.

ANTENNE RELAIS MOBILE

L'installation d'une antenne relais mobile est prévue par les opérateurs Bouygues et SFR permettant de couvrir toute la zone du bourg.

La seule antenne présente sur la commune était celle d'orange au château d'eau.

Cette nouvelle antenne sera implantée au terrain des sports au nord des tribunes.

Le dossier est consultable en mairie.

GRATUIT

26 NOV 2022

FORUM

TERR'ENDRO
Notre communauté écologique de demain

ANIMATIONS POUR TOUTE LA FAMILLE
- jeu de piste - conférences - ateliers - expositions - concert...
- Remise des prix du trophée ENDRO'SPHÈRE

Halle Safire PONTIVY

Programme détaillé : 02 97 25 01 70 - www.pontivy-communaute.bzh

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf

200€ de subvention

Aide prolongée jusqu'au 31 décembre 2022

*** Dossier à compléter, conditions sur www.pontivy-communaute.bzh**

LES COLLECTIVITÉS RECRUTENT !

Dévoilez vos talents
le 21 octobre de 9h30 à 17h00
à Pontivy (Siège de Pontivy communauté)
Participez à notre jobdating !

Toutes les informations sur : www.cdg56.fr/Agenda/Les-collectivites-se-devoient

LA VIE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION RENDEZ-VOUS N'IMPORTE OÙ

Nouveau à Régigny

A l'initiative des médiathèques de Régigny et Pleugriffet, une nouvelle association vient d'être créée : Rendez-vous n'importe où. Cette association a pour but de proposer aux adultes et aux familles des sorties culturelles et de loisirs.

Vous trouverez ci-dessous le programme des sorties pour les prochains mois.

RENDEZ-VOUS N'IMPORTE OÙ

SORTIES CULTURELLES ET DE LOISIRS

proposées par les médiathèques de Pleugriffet et Régigny

Droit d'entrée dans l'association **Rendez-vous n'importe où : 10€**

Renseignements et inscriptions auprès des médiathèques :
Pleugriffet : 06.47.76.34.67.
biblio.pleugriffet@wanadoo.fr
Régigny : 02.97.38.74.56.
culture@reguiny.com

- Visite guidée de la Chapelle St Yves /Vannes (1h) - 6€** +2.5€ de covoiturage
Départ 9h45 **le samedi 15 octobre** - possibilité resto ou pique-nique + promenade dans le vieux Vannes.
- Visite libre de la Cité de la voile /Lorient - 13€** +3.5€ de covoiturage
Départ 13h30 **le mardi 16 novembre** - possibilité resto ou pique-nique.
- Noël au Château de Trévarez : le Tour du Monde en 80 jours + son et lumières - 8€** +5€ de covoiturage
Départ 14 h **le vendredi 9 décembre**
- Zygo comédie - café théâtre / Vannes - 21€** +2.5€ de covoiturage
Janvier - Date à venir - Un dimanche à 17h.
- Sortie laser game (7.50€) et/ou bowling (8.10€) Pontivy** +1.5€ de covoiturage
Départ 14 h **le dimanche 5 février.**
- Spectacle de Breizh Comédie Club au Piano Barge /Vannes - 10€** +2.5€ de covoiturage
Départ 19h30 **le mardi 14 mars.**
- Visite guidée de la Vallée des Saints + jeu de piste - Carnoët - 5€ + Huelgoat** +5€ de covoiturage
Départ 9 h **le mardi 25 avril** - possibilité resto ou pique-nique.
- Visite guidée de la ville close et château de Keriolet - Concarneau - 15€** +5.50€ de covoiturage
Départ 9 h **le vendredi 26 mai** - possibilité resto ou pique-nique.
- Festival photos La Gacilly - gratuit** +3€ de covoiturage
Départ 10 h **le mardi 20 juin** - possibilité resto au pique-nique.
- Festival de Jazz à Vannes - gratuit** +2.5€ de covoiturage
Fin juillet - Date à venir.

Envie de sortie cinéma à plusieurs, de match de foot ou de rugby.... contactez nous pour l'organisation.

Tous les départs se font de l'Espace Culturel de Régigny

Le mardi 25 octobre, à partir de 14 heures, à la salle multifonctions de Réguiny, la « Sociétale Réguiny » organise une conférence d'une demi-journée, ouverte à tous, avec le soutien et la participation D'AG2R La Mondiale.

Programme :

- L'adaptation de l'habitat (Truck EIBCM) camion aménagé en appartement témoin présentant quelques solutions exposées à l'EIBCM,
- Les gestes de premiers secours animation de 1 H 30 par un médecin,
- Atelier mémoire d'une heure, avec l'intervention de ARTZ.

Evènement ouvert à tous.

MANIFESTATIONS A VENIR

05 Novembre Raclette Saint Clair football à la salle multifonctions

05 Décembre Don du sang à la salle multifonctions

FORUM DES ASSOCIATIONS ET FÊTE DE LA MUSIQUE

Le forum des associations et la fête de la musique se sont déroulés le vendredi 2 septembre avec succès. Les groupes ont mis l'ambiance. Un grand merci à toutes les associations pour leur présence. Et merci au public d'avoir été au rendez-vous.

